



REGLEMENT DE LA COMPETITION DE BOWLING

LE TOURNOI ACCUEILLERA 2 DIVISIONS DE PARTICIPANTS :

1. DIVISION "LIGUE" :

La Division "Ligue" est ouverte aux joueurs qui peuvent justifier d'une moyenne obtenue sur 2 années, par la participation à une ligue officielle et/ou à des tournois à la date du 31/05/2018, avec un minimum de 21 parties par an. Ces ligues ou tournois ne seront pas nécessairement officiels, mais les organisateurs devront avoir conservé des enregistrements vérifiables pour toutes et tous les joueurs(ses) y participant, avec leurs scores et le nombre de parties jouées (**voir § MOYENNES ACCEPTÉES**).

Cette division comprend les catégories suivantes (A, B, C, D et E) dont l'affectation est déterminée à partir de la moyenne de référence :

| CATEGORIES | DAMES Individuel | HOMMES Individuel | DAMES Doublette | HOMMES Doublette | DAMES Quadrettes | Quadrettes (mixtes) |
|-------------------|-------------------------|--------------------------|------------------------|-------------------------|-------------------------|----------------------------|
| A | 180 et + | 200 et + | 360 + | 400 et + | 720+ | 800+ |
| B | 160 - 179 | 180 - 199 | 330 - 359 | 360 - 399 | 660 - 719 | 720 - 799 |
| C | 140 - 159 | 160 - 179 | 300 - 329 | 320 - 359 | 600 - 659 | 630 - 719 |
| D | 120 - 139 | 140 - 159 | 270 - 299 | 280 - 319 | 540 - 599 | 540 - 629 |
| E | 0 - 119 | 0 - 139 | 0 - 269 | 0 - 279 | 0 - 539 | 0 - 539 |

ATTENTION : Pour la compétition quadrettes dames, s'il n'y a pas au moins 10 équipes inscrites pour une catégorie, et donc au moins 5 équipes pour assurer la finale, la compétition quadrette de cette catégorie se déroulera en équipes mixtes (Femmes, Hommes et Mixtes Femmes et Hommes) et les équipes de DAMES inscrites seront intégrées dans la compétition quadrettes mixtes

REGLEMENT DE LA COMPETITION DE BOWLING

2. DIVISION "PUBLIC" :

Les joueurs sans moyenne **justifiée** ne peuvent pas s'inscrire en division "Ligue" mais participent dans la division "Public". Ils joueront selon le même format : Individuels (Hommes et Femmes), Doublettes (Hommes et Femme), Quadrettes (Femmes et Mixtes) (Voir **ATTENTION** ci dessus)

PARTICIPANTS DU TOURNOI :

- Les équipes « Doublettes » sont constituées de 2 hommes ou de 2 femmes (classement séparé).
- Les équipes « Quadrettes » sont constituées de 4 femmes ou mixtes (hommes ou hommes et femmes mélangés) (Voir **ATTENTION** ci dessus)
- Les participants qui s'inscrivent dans la division "Public" ne peuvent participer à aucune des épreuves de la division "Ligue" et vice versa.
- La direction du tournoi de bowling de PARIS 2018 Gay Games 10 a toute autorité pour vérifier et, si nécessaire rectifier la moyenne de chaque joueur.
- Les ajustements de moyennes seront faits en conformité avec les règles édictées par "World Bowling" et devront être arrêtés avant le début de chaque épreuve du tournoi.
- Un bowleur (se) qui refuserait un ajustement de moyenne sera disqualifié(e).
- Il est de la responsabilité de chaque joueur/se ou, à défaut, de son capitaine d'équipe, de s'assurer de l'exactitude de la moyenne retenue pour la compétition.
- Dans le cas où un(e) participant(e) proposerait une moyenne inférieure à sa moyenne réelle pour s'inscrire dans une catégorie inférieure à la sienne, il/elle serait automatiquement disqualifié(e).

REGLEMENT DU TOURNOI :

Le tournoi de Bowling est organisé en conformité avec le règlement de la fédération internationale "World Bowling", avec le soutien de la Ligue Régionale Ile de France de la Fédération Française de Bowling et de Sports de Quilles (FFBSQ), elle-même adhérente de « World Bowling » et de l'International Gay Bowling Organisation (IGBO).

Les arbitres fédéraux présents ont toute autorité pour veiller à l'équité sportive : ils peuvent interdire l'accès aux pistes aux joueur(se)s sous l'emprise manifeste de l'alcool ou de produits stupéfiants et expulser un coach dont les manifestations perturberaient le jeu. Un seul coach par doublette ou quadrette est autorisé sur l'aire de jeu ; aucun en individuel.

Les éventuelles modifications au présent règlement seront publiées sur le site de PARIS 2018, au plus tard un (1) mois avant le début de la compétition.

La compétition se déroulera en « Individuels », « Doublettes » et « Quadrettes », selon le calendrier suivant :

REGLEMENT DE LA COMPETITION DE BOWLING

- Qualifications : Dimanche 5 Août au Mardi 8 Août 2018
- Demi-finales : Mercredi 8 Août au Vendredi 10 Août 2018
- Finales : Après-midi des Mercredi 8 Août au Vendredi 10 Août 2018

Le tournoi se jouera en style « Ligue » (lancers alternés sur 2 pistes adjacentes).

Les scores seront scratch (sans handicap) sauf pour les seniors de plus de 65 ans qui participent en division "public"(voir § [2. DIVISION "PUBLIC"](#))

Pour tous les classements au cours de la compétition, les égalités sur un seuil de qualification seront départagées au profit de la meilleure dernière ligne, puis de l'avant-dernière si l'égalité persiste...etc

Les PHASES QUALIFICATIVES et les DEMI-FINALES se dérouleront sur :

- 3 parties en individuel
- 3 parties en doublettes
- 3 parties en quadrettes

Les pistes seront reconditionnées tous les 3 tours en individuels et en doublettes, tous les 2 tours en quadrettes et d'une manière générale toutes les 24 parties.

A l'issue des qualifications, les meilleurs 50% des participants seront qualifiés pour les demi-finales dans chaque catégorie (individuels, doublettes et quadrettes, dans chacune des deux divisions).

FINALES PAR CATEGORIES :

- Les scores des qualifications seront conservés ; le classement se fera sur 6 parties pour les individuels et les doublettes et sur 6 parties pour les quadrettes.
- Les 6 meilleurs joueurs/ses de la demi-finale individuelle (pour chaque division) seront qualifié(e)s pour la finale ; Chaque bowleur(se) jouera 5 parties selon le système Round-Robin (rencontre contre chacun des 5 autres qualifiés sur un match) : Bonification de 30 quilles par joueur(se) par match gagné, 15 quilles en cas d'égalité.
- Les 5 meilleures équipes de la demi-finale doublettes (pour chaque division) seront qualifiées pour une finale en roll-off sur 1 partie. En cas de défaite de l'équipe ayant terminée 1^{ère} à l'issue de la demi-finale, celle-ci aura droit à une seconde chance. En cas de victoire (1 victoire pour chacune des deux équipes), c'est le meilleur total quilles sur les 2 parties qui prévaudra, puis le plus petit écart entre les 2 parties, si l'égalité persiste.
- Les 5 meilleures équipes de la demi-finale quadrettes (pour chaque division) seront qualifiées pour une finale en roll-off sur 1 partie. En cas de défaite de l'équipe ayant terminée 1^{ère} à l'issue de la demi-finale, celle-ci aura droit à une seconde chance. En cas de victoire (1 victoire pour chacune des deux équipes), c'est le meilleur total quilles sur les 2 parties qui prévaudra, puis le plus petit écart entre les 2 parties, si l'égalité persiste.
- Dans chaque division, les 3 premiers de chaque catégorie recevront une médaille.

REGLEMENT DE LA COMPETITION DE BOWLING

En cas d'égalité pour le podium, les joueurs concernés seront départagés par une « mort subite ». Une paire de pistes sera attribuée aux joueur(se)s concerné(e)s, en dehors des pistes sur lesquelles ils(elles) viennent de terminer. Un tirage au sort déterminera l'attribution de piste (paire ou impaire) et un second déterminera l'ordre de lancer (joueur(se) de droite ou de gauche). Chaque joueur(se) aura droit à un lancer de test sur chaque piste, puis chacun(e) effectuera à son tour et sur sa piste un lancer sur un jeu plein. Si l'égalité persiste, les joueurs(ses) permuteront de piste et d'ordre de lancer. La procédure se répétera jusqu'à ce que l'égalité soit rompue.

MOYENNES ACCEPTÉES POUR LE TOURNOI :

Chaque participant(e) au tournoi de bowling de PARIS 2018 Gay Games 10 doit attester d'une moyenne acceptable par la Fédération des Gay Games et le Comité d'organisation du tournoi de bowling de PARIS 2018 Gay Games 10.

Pour la division "Ligue", la moyenne sera retenue selon les méthodes suivantes :

a) Un(e) bowleur(se) doit fournir sa moyenne **la plus élevée** entre :

1. Une moyenne Ligue homologuée par World Bowling ou par un de ses adhérents nationaux, avec un minimum de 21 parties sur une année pleine arrêtée au :
 - 31 Mai 2018, pour les bowleurs(ses) d'Amérique du Nord et d'Amérique Centrale où une ligue se joue sur une année glissante,
 - 31 Décembre 2017, pour les bowleurs(ses) lorsqu' une ligue se joue sur une année calendaire)

ou

2. Une moyenne Tournoi basée sur un minimum de 18 parties au 31 Mai 2018 (Tournois validés par IGBO, ou homologués par une Fédération Nationale ou organisés par un centre de Bowling),

ou

3. Un mélange de la moyenne de toutes les ligues, y compris celles avec moins de 21 parties jouées,

ou

4. Si aucun des cas ci-dessus n'est disponible, une attestation de moyenne de ligue sur un minimum 21 parties au 31 Mai 2018 sera acceptée

b) Lorsque la moyenne de la saison précédente est utilisée et qu'au moment du tournoi, un participant a une moyenne actualisée sur 21 parties ou plus, plus élevée d'au moins 1 quille que la saison précédente, c'est la moyenne actualisée doit être utilisée.

REGLEMENT DE LA COMPETITION DE BOWLING

c) Si aucune des conditions ci-dessus ne peut être remplie, le bowleur(se) doit s'inscrire en division "Public".

d) Les moyennes ci-dessus DOIVENT être justifiées par :

- Des feuilles de ligue, détaillant les noms des participants et leur moyenne, signées et datées par le Président de la Ligue,
ou
- Une attestation du Président ou du Secrétaire de la Ligue,
ou
- Une photocopie du "Listing" (avec l'année précisée), signe et datée du Président de la ligue,
ou
- Un extrait du "Listing national" 2017/2018 édité par la Fédération ou l'Organisation Nationale, membre de « World Bowling ».

e) Les moyennes réalisées dans des ligues type « Team USA Experience League », organisées sur des conditions de jeu « Sport » (USBC Sport certified) ne seront pas retenues.

AJUSTEMENTS DE MOYENNES :

Si un bowleur(se) a une moyenne « tournoi » avec un minimum de 18 parties, supérieure d'une quille ou plus à la moyenne déclarée, c'est cette moyenne « tournoi » supérieure qui devra être utilisée.

Le Comité d'organisation du tournoi de bowling de PARIS 2018 Gay Games 10 se réserve le droit de vérifier les moyennes « tournoi » par tous les moyens possibles.

BONNES BOULES A TOUTES ET A TOUS